



**COMMUNE DE GORBIO**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**MARDI 7 AVRIL 2026**

**RAPPORT DU COMPTE FINANCIER UNIQUE**  
**BUDGET COMMUNAL 2025 -**



**AFFECTATION DU RESULTAT 2025**



## PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Conformément aux dispositions relatives à la transparence financière des collectivités et à la délibération du conseil municipal n°2022-21 en date du 27 juin 2022 approuvant la mise en place du compte financier unique (CFU) dès l'exercice 2024, le présent rapport a pour objet de présenter le bilan du CFU pour l'exercice écoulé.

L'exercice 2025 a été marqué par une normalisation durable de l'inflation, après les fortes tensions observées les années précédentes. En France, la hausse des prix à la consommation s'est établie à une moyenne annuelle de 0,9 %, un niveau nettement inférieur aux prévisions initiales et à la cible de la Banque Centrale Européenne (2 %).

L'exécution budgétaire 2025 témoigne d'un pilotage financier extrêmement resserré. Grâce à une surveillance accrue des lignes de dépenses et une optimisation constante des charges à caractère général cette présentation montrera que malgré l'émergence d'aléas et de dépenses imprévus, la commune a su dégager un excédent de clôture solide.

## RESULTATS 2025

Pour la section de fonctionnement : Le résultat de l'exercice 2025 s'élève à + 81 632€ soit 1 362 182€ de dépenses et 1 443 814€ de recettes.

Les dépenses réelles (hors opérations d'ordre) s'élèvent à 1 158 590€ et les recettes réelles à 1 368 537€.

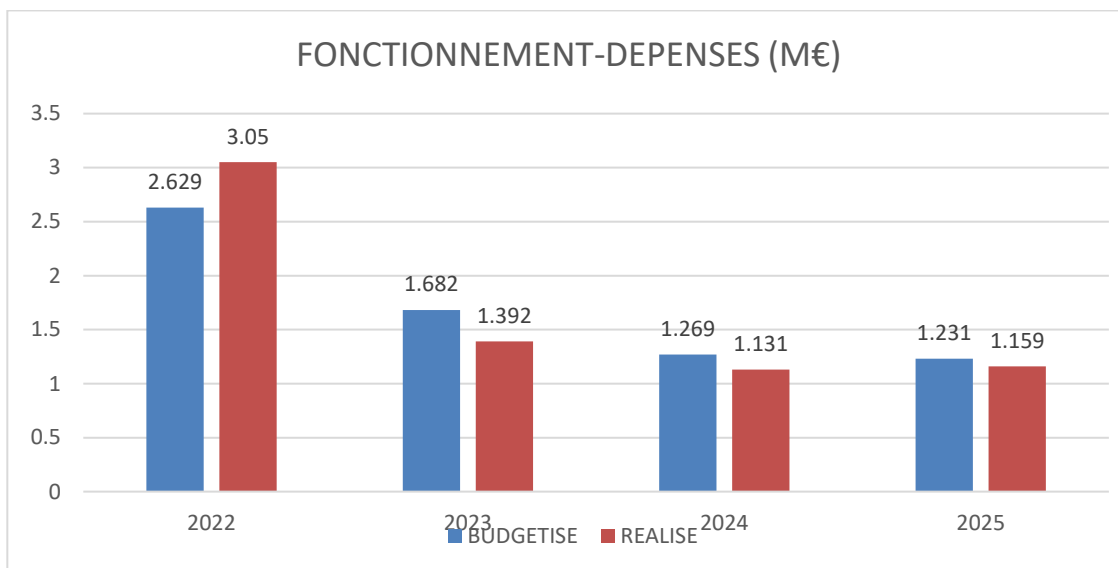
En conséquence : l'excédent cumulé de clôture s'élève au 31/12/2025 à : +856 583€

Pour la section d'investissement : Le résultat 2025 est bénéficiaire avec + 309 506€ pour un résultat cumulé excédentaire de + 828 726€ hors RAR.

## I-SECTION FONCTIONNEMENT :

### ➤ LES DEPENSES :

**TOTAL DES DEPENSES REELLES 2025 : 1 158 590 € représentant 729€ de dépenses/hab.**



**Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent ainsi :**

- ✓ Les charges de personnel (chapitre 012) représentent 55% des dépenses avec 639 644€ (+1%)
- ✓ Les charges générales (chapitre 011) constituent 33% des dépenses avec 376 757€ (+8%)
- ✓ Les autres charges de gestion (chapitre 65) représentent 12% des dépenses soit 135 023€ (-4%)

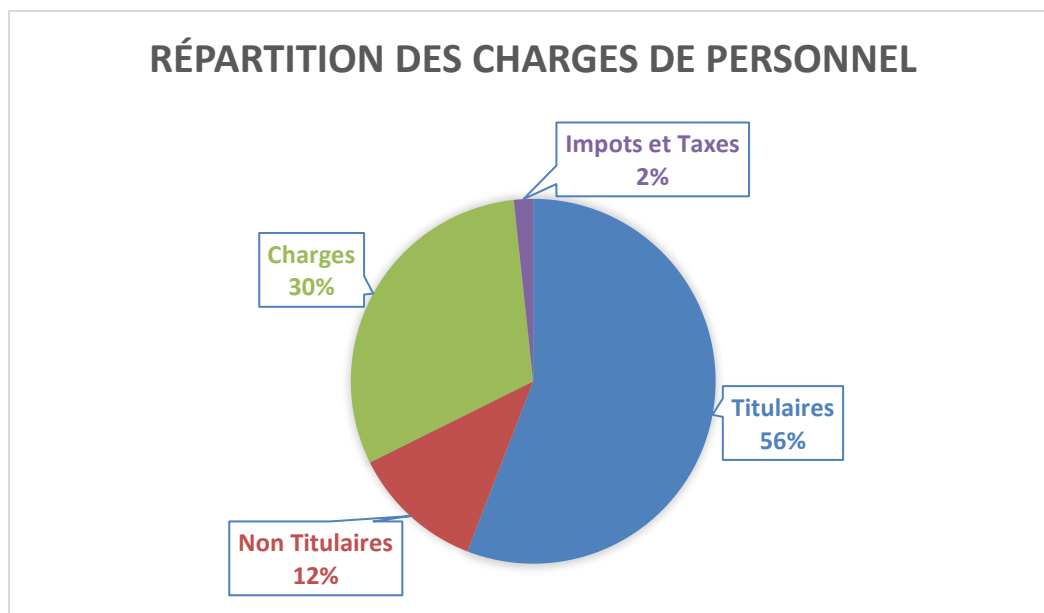
## **REPARTITION DES PRINCIPALES DEPENSES PAR CHAPITRE**

### LES CHARGES DE PERSONNEL (012) : + 1% (55% des dépenses réelles soit 36% des dépenses totales)

Cette légère hausse est liée non seulement aux cotisations et diverses charges de personnels obligatoires mais également aux évolutions de carrières des agents avec notamment en 2025 deux titularisations et deux stagiairisations.

A cela s'ajoute l'impact des arrêts maladie entraînant dans certains cas, et ce pour le maintien de la qualité de service, à des remplacements et de fait une double charge ponctuelle (indemnités de coordination et coût du remplaçant).

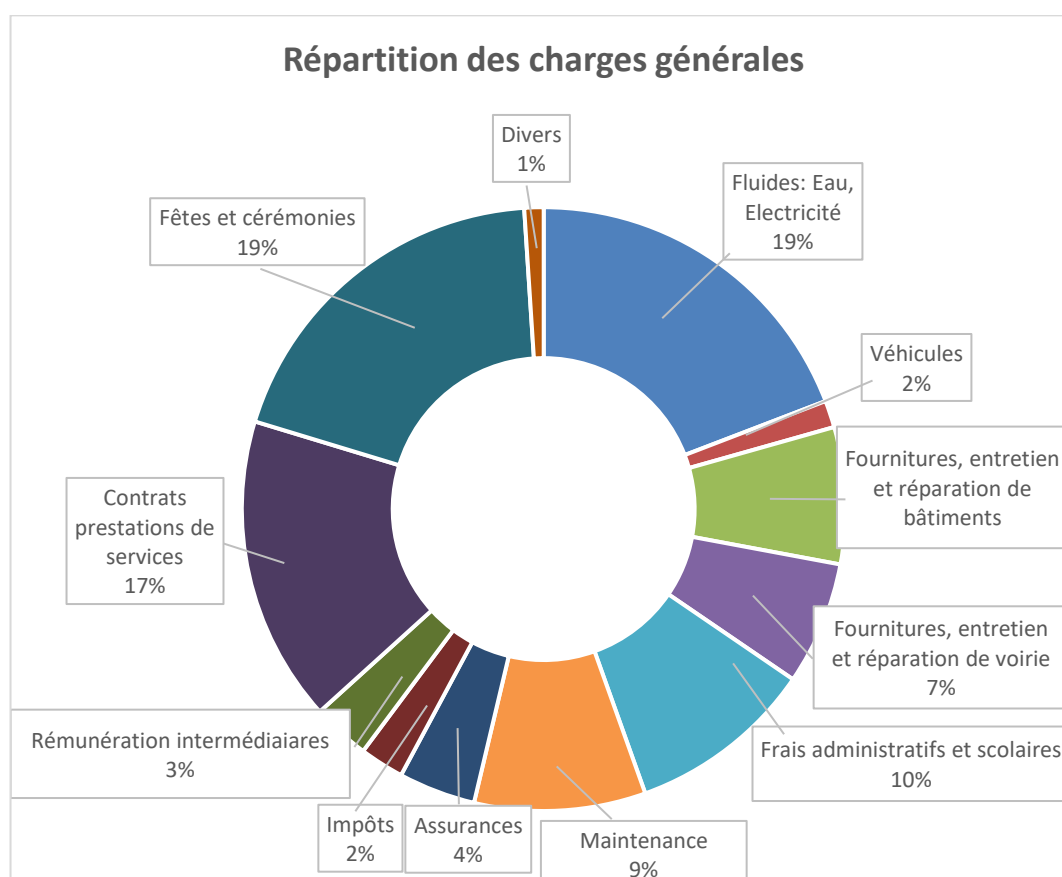
## RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL



**LES CHARGES GENERALES (011) : 376 757€ (33% des dépenses réelles et 28% des dépenses totales)**

Les dépenses significatives sont liées aux :

- ✓ Frais de services extérieurs pour publicité, publications et relations publiques (intégrant les fêtes, cérémonies, imprimés,...) représentant 18.7% des charges du chapitre avec une augmentation de 17% par rapport à l'année précédente
- ✓ Fluides : 18.6% des charges avec une diminution conséquente des frais d'électricité (-23%)
- ✓ Frais de restauration scolaire qui représentent 15.9% des dépenses



## ZOOM SUR LES DEPENSES LIEES AUX BATIMENTS :

Le coût global des dépenses de fonctionnement à destination des bâtiments s'élève au total à 172 800 soit 45% des dépenses réelles du chapitre avec principalement 37% des dépenses à destination des établissements scolaires, 20% pour le Château, 19% pour les salles communales et 10% pour la Mairie.

Les frais d'entretien, maintenance et petits travaux nécessaires sont en forte augmentation (+37%) comblée en partie cependant par une gestion scrupuleuse et optimale des fluides dont le coût pour les bâtiments est en baisse de 26%.

## ZOOM SUR LES DEPENSES LIEES AUX ECOLES :

Les écoles accueillent 99 enfants au total dont 58 en élémentaire et 41 en maternelle.

La politique de refus de dérogations permet de pérenniser le maintien de la 3eme classe ouverte en primaire et de limiter le coût lié au versement des frais de scolarité.

Cependant, suite à l'arrivée sur la commune de 2 familles ayant chacun un enfant scolarisé sur leur commune d'origine (1 CM1 sur RCM et 1 CM2 sur Menton), il a été décidé de leur octroyer dérogation afin que les enfants puissent terminer sereinement leur cursus.

### ➤ L'école élémentaire Brun Domenego :

Sur les 58 élèves inscrits, 53 vont à la cantine, 34 sont inscrits à la garderie le matin, une trentaine à celle du soir dont une quinzaine après 17h. (le pointage de la facturation de la garderie après 17h fait apparaître une moyenne de 8 enfants réellement présents sur la tranche horaire 17-18h).

**L'ensemble des frais de personnel** nécessaire au fonctionnement de la structure s'élève à **42 000€** (garderie, encadrement cantine, préparation des repas, nettoyage)

**Le coût de fonctionnement du bâtiment** sur l'exercice 2025 s'élève à **8 630€**.

### ➤ L'école maternelle Jacqueline Dental :

Sur les 41 enfants inscrits, 41 vont à la cantine et 22 sont inscrits à la garderie du matin, environ 30 à celle du soir dont une quinzaine après 17h. (le pointage de la facturation de la garderie après 17h fait apparaître une moyenne de 11 enfants réellement présents sur la tranche horaire 17-18h).

Le coût de l'accompagnement scolaire (ATSEM) est de **40 420€** pour l'année scolaire.

**L'ensemble des frais de personnel** nécessaire au fonctionnement de la structure avoisine les **100 000€** (garderie, encadrement cantine, ATSEM, préparation des repas, nettoyage)

**Le coût de fonctionnement du bâtiment** sur l'exercice 2025 s'élève à **13 780€**.

## Synthèse :

Le coût total des frais de personnel en lien avec les écoles avoisine les **142 000€** et celui de fonctionnement des 2 bâtiments (fluides, entretien, maintenance, assurance) s'élève à **22 410€**. S'ajoute à cela les prestations réglées à Régal et Saveurs pour la livraison des repas : **57 500€**. Soit un total de frais de fonctionnement des 2 structures approchant les **221 910€**.

Les recettes de cantine s'élèvent à 60 280€ (dont 1 755€ de participation du CCAS pour une moyenne de 15 enfants bénéficiant d'une aide de 1€/repas selon le quotient familial) et celles de la garderie à 6 620€.

Soit un total de recettes de fonctionnement des 2 structures d'environ les 66 900 €.

Le reste à charge de la commune s'élève donc à 155 010€ soit 1 566€/enfant contre 1 770€ en 2024 qui se justifie notamment par une diminution des dépenses de fluides au niveau des 2 bâtiments grâce à un suivi scrupuleux mais également du fait d'une diminution des frais de personnel dans les écoles : suite au départ de certains agents, de nouveaux recrutements ont eu lieu sur de nouvelles bases permettant des conditions contractuelles plus favorables pour le budget communal (pas de nouveaux contractuels annualisés, vacataires rémunérés à l'heure,...)

Par ailleurs, les écoles ont bénéficié également d'achats de fournitures pour un montant de 4870€ et de 2 085€ pris en charge à posteriori par la fondation Brun Domenego pour les cadeaux de départ en 6<sup>ème</sup> et de Noël.

### AUTRES CHARGES DE GESTION (CHAPITRE 65) : 135 032€ (-4%) -12% des dépenses réelles-

Elles correspondent à divers versements : indemnités élus, subventions diverses, contributions obligatoires...

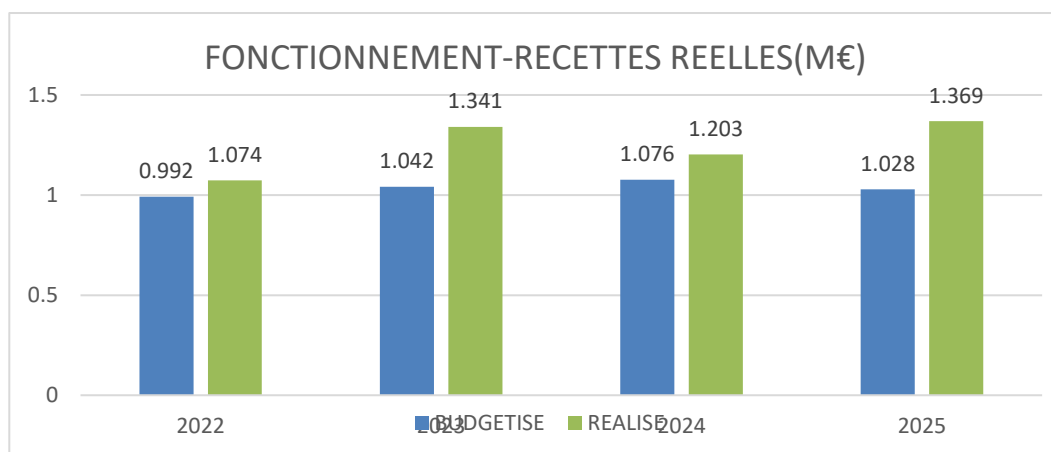
Les indemnités élus et charges afférentes obligatoires représentent 47.7% du chapitre.

Concernant les contributions obligatoires, elles s'élèvent à 36020€ soit environ 27% des dépenses du chapitre avec une évolution de -20%.

Ces contributions se répartissent entre la participation versée aux autres communes pour les frais de scolarité liés aux dérogations scolaires en cours , le coût du centre aéré et la participation aux travaux d'éclairage public versée au SICTIAM pour laquelle la régularisation des appels de cotisation non effectués depuis 2020 suite au transfert de gestionnaire entre le SDEG et le SICTIAM est arrivée à terme.

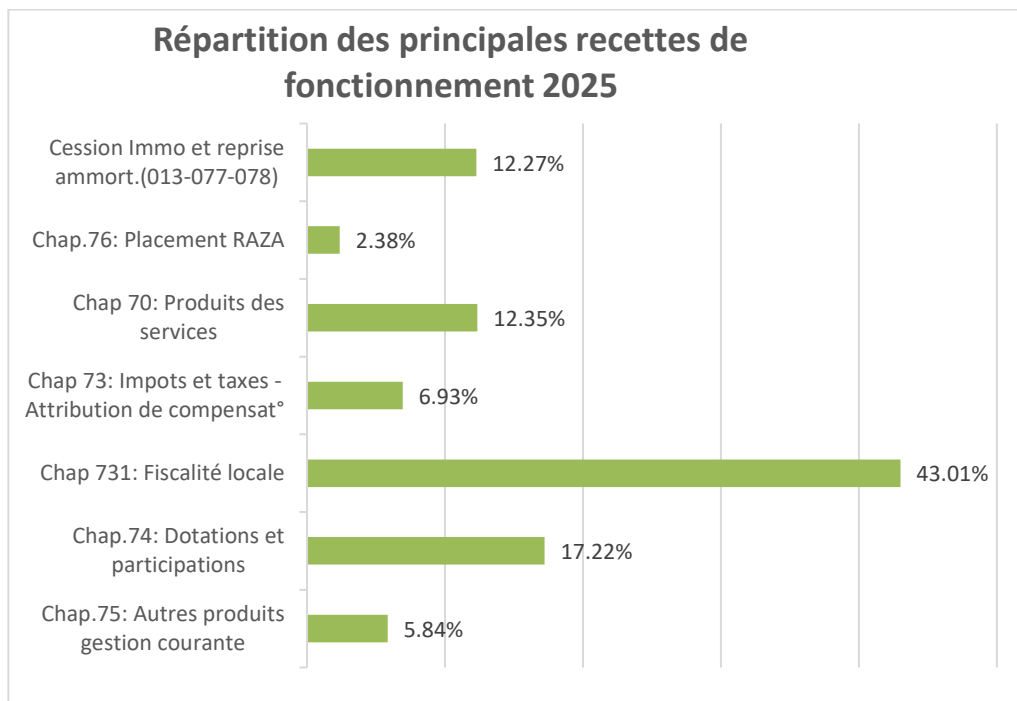
#### ➤ LES RECETTES :

**TOTAL DES RECETTES REELLES 2025 : 1 368 537€ représentant 861€ de recettes/hab.**



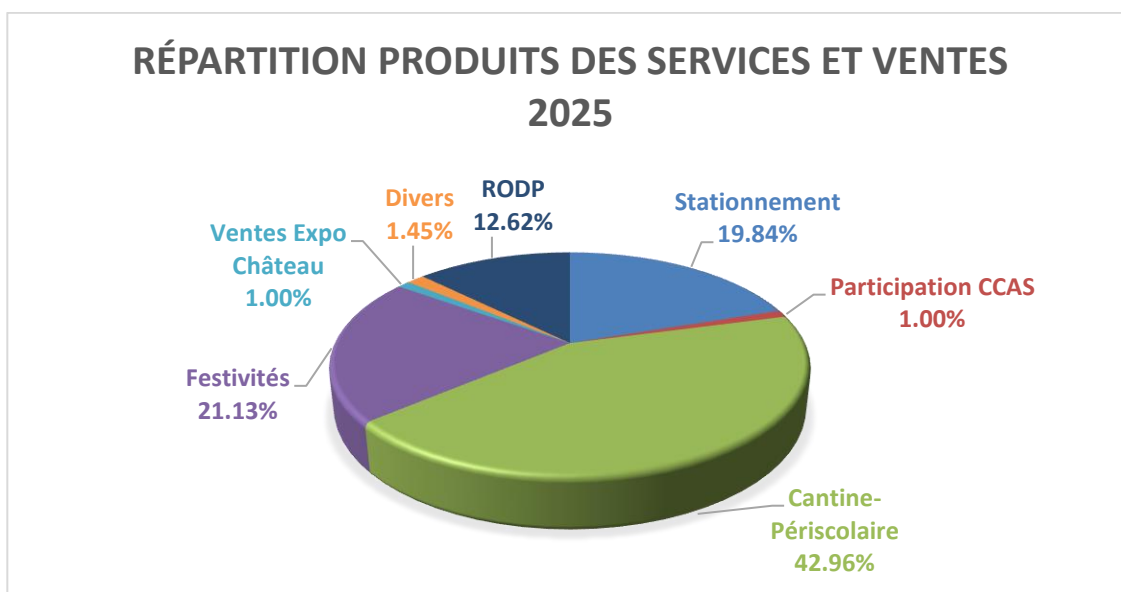
La répartition de ces recettes montrent l'importance des recettes liées à la fiscalité et aux dotations et attributions de compensations qui représentent à elles seules près de 70% des recettes.

Les cessions ont également largement contribué à une augmentation des recettes réelles de 14% par rapport à 2024.

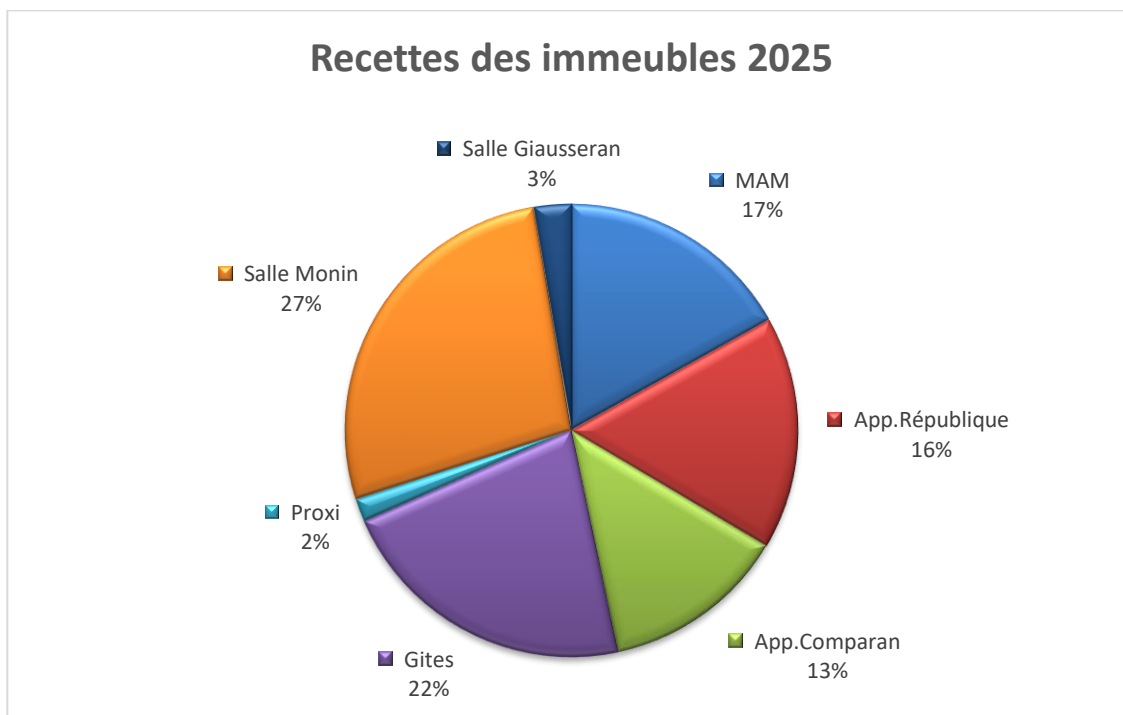


**Les produits de services et ventes diverses -chap.70-**représentent 12.35% des recettes réelles totales.

Ces recettes sont principalement liées aux services périscolaire (cantine, garderie, centre aéré) ainsi qu'aux droits de stationnement et redevances d'occupation du domaine public (principalement les antennes).



Quant aux autres **produits de gestion courante -chap.75-** (5.84% des recettes réelles totales), ils englobent des remboursements divers (Brun Domenego, assurances,...), des dons mais essentiellement les revenus des immeubles (incluant l'appartement du Comparan et celui de la Place de la République, le local occupé par Proxi, la MAM mais aussi la location des salles et gites) qui représentent à eux seuls une recette avoisinant les 72 000€.



En conclusion les dépenses réelles de fonctionnement représentent un budget de 729€/hab pour 861€/hab de recettes. (contre respectivement 731€ et 777€ en 2024)

L'analyse constante et la gestion rigoureuse des dépenses notamment sur les fluides ont permis de maintenir les dépenses de fonctionnement (+2.43% par rapport à l'année précédente) malgré une inflation de +0.9%, les frais liés au remplacement de personnel ainsi que les divers travaux d'entretien entrepris dans les bâtiments communaux.

Cette discipline budgétaire devra être maintenue afin de pallier les effets de l'inflation attendue à 1,3 % en 2026, tout en anticipant la volatilité persistante des coûts de l'énergie et l'augmentation structurelle des charges salariales.

Dans un contexte mondial particulièrement instable, cette rigueur est indispensable pour absorber les incertitudes extérieures et garantir la pérennité de nos marges de manœuvre.

## II-SECTION INVESTISSEMENT :

### ➤ LES DEPENSES

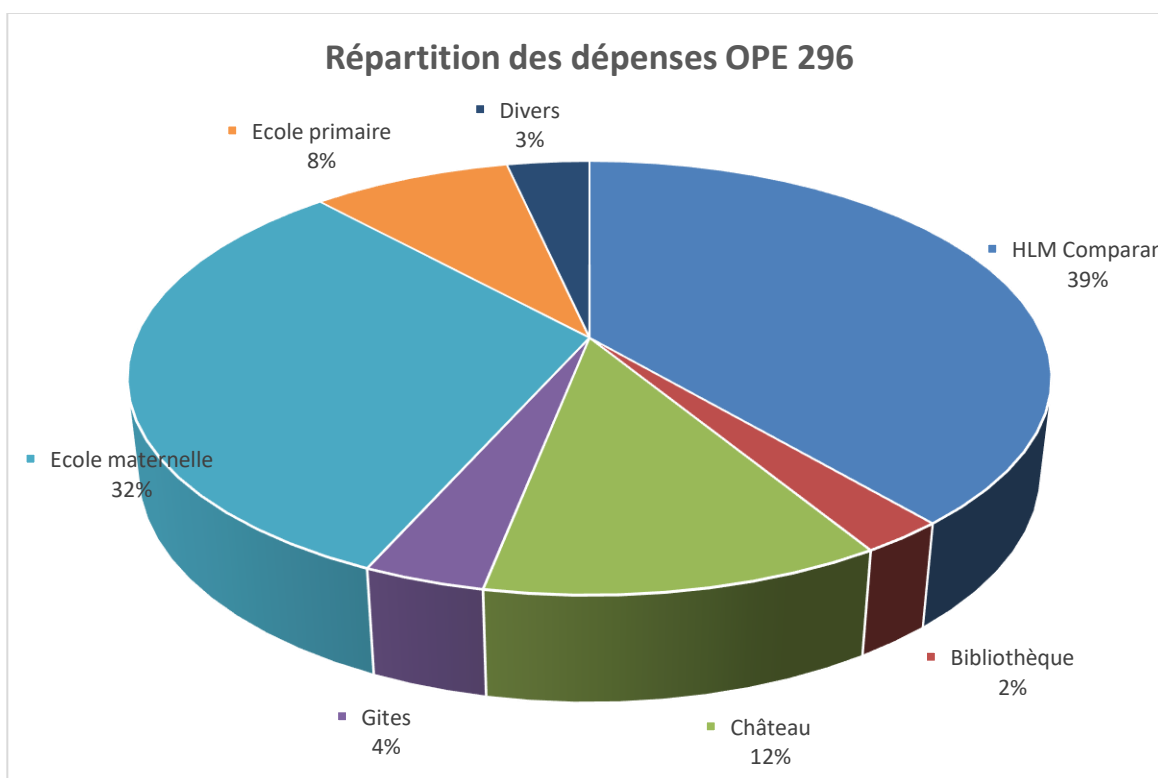
LES DEPENSES GLOBALES 2025 s'élèvent à 427 651€.

Les dépenses d'équipement, hors opérations d'ordre non budgétaire et remboursement de l'emprunt, s'élèvent à 337 009€, ce qui représente un ratio de 212€ d'investissement/habitant.

### **ANALYSE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025 PAR OPERATION**

En 2025, l'accent a été mis sur les **travaux d'entretien courant des bâtiments (opération 296)**, représentant 35.33% des dépenses réelles affecté ainsi :

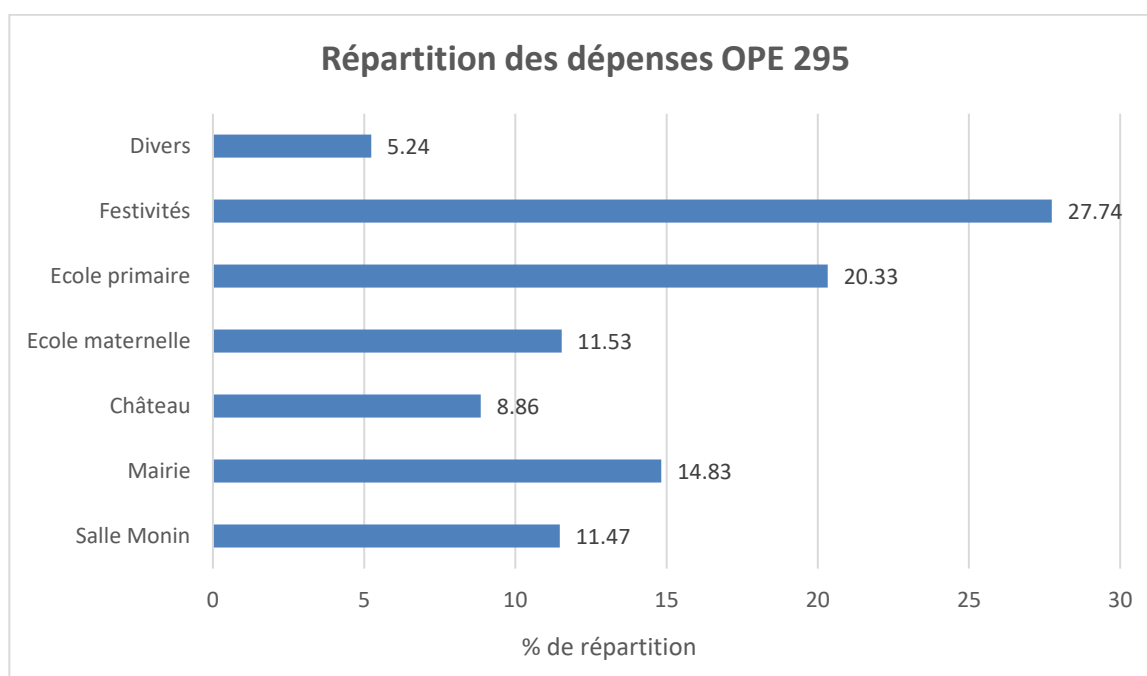
- HLM Comparan : réfection de la toiture + début des travaux d'étanchéité du parvis
- Bibliothèque : rénovation de la toiture
- Château : rénovation de la toiture
- Ecole maternelle : installation d'une climatisation réversible
- Ecole primaire : réfection de la cour
- Gites : réfection des cabines de douche



L'opération 365 « Programme voirie » (14.5% des dépenses) a permis de réaliser la sécurisation du Chemin de Gorbio.

Concernant les **acquisitions de matériels divers (opération 295)**, elles ont représenté 8.32% des dépenses pour 29 317€. Les principales dépenses de cette opération se répartissent ainsi :

- Salle Monin : acquisition de tables et chaise
- Mairie : Mobilier + matériel informatique (en lien notamment avec le passage à la fibre)
- Château : Acquisition d'une alarme complémentaire, d'extincteurs et encadrement de tableaux
- Ecole maternelle : Lave-vaisselle et petits équipements
- Ecole primaire : Chambre froide et lave-vaisselle de la cantine + création de la ligne fibre
- Festivités diverses : Eclairage, estrade, lave-vaisselle



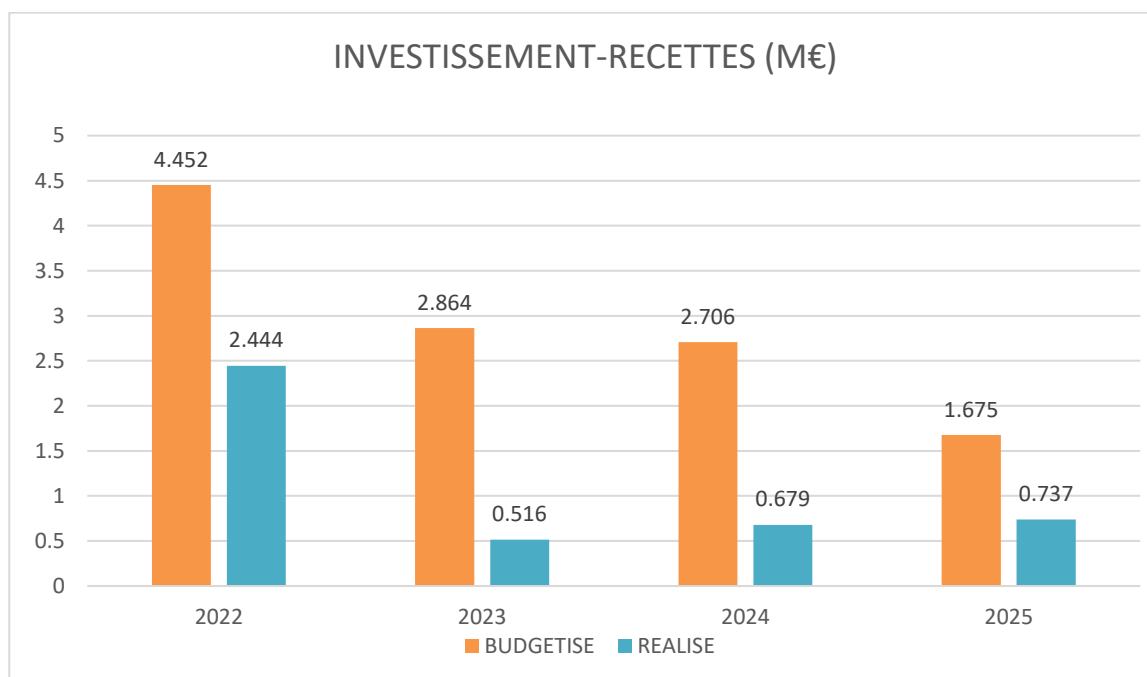
Par ailleurs, des travaux et aménagement sur l'espace public ont été effectués avec :

- Sécurisation, taille et visite de contrôle de l'Orme (**OPE 308**) pour 5 413€
- Création de signalisation et marquage, acquisition de poubelles et bornes de propreté canine (**OPE 301**) pour 11 420€
- Etude de bornage du Doyen Rochard, création d'emplacement motos et PMR sur CD50 pour un montant 2 906€ (**OPE 349**)
- **OPE 361** : avancé du PLU pour 7 375€
- Réfection de la fontaine rue Garibaldi ainsi que de la porte du presbytère et mise aux normes électriques du clocher de l'église pour un montant de 6 987€ (**OPE 344**)

- 6 983€ affectés au paiement des soldes de factures de l'OPE 372 -MAM-
- Mise en sécurité du lavoir et réalimentation en eau de la Fontaine de la place de la République pour un montant global de 42 610€ (OPE 379)

➤ LES RECETTES

Les recettes globales d'investissement 2025 s'élèvent à 737 156.76€ dont 533 069.76€ recettes réelles .



Les recettes réelles sont liées au versement de subventions d'investissement les travaux ou des de construction de la MAM (215 250€ perçus) et aux dotations liées au versement du FCTVA et de la TAM (225 390€)

A noter que la commune reste en attente du versement des 100 000€ de subvention de la Région affecté aux travaux de la MAM, le montant a été reporté en 2026.

**Ainsi, l'excédent des exercices antérieurs cumulé (519 220.33€) et les restes à réaliser de l'exercice 2025 (+ 61271.15€) permettent un report de crédit d'investissement de 828 726€ (001 en 2026).**

## AFFECTATION DU RESULTAT 2025 - BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

Considérant que le résultat cumulé de l'exercice 2025 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 856 583.45€ (+81 632.21€ en 2025), il est proposé d'affecter l'intégralité de cet excédent à la section de fonctionnement (002) comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	81 632.21 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	774 951.24 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	<b>856 583.45 €</b>
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	828 726.02 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	61 271.15 €
<b>Besoin de financement F</b>	<b>=D+E                    0.00 €</b>
<b>AFFECTATION = C</b>	<b>=G+H                    856 583.45 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	856 583.45 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0.00 €